



13.065

OSZE-Ministerratstreffen 2014 in Basel. Sicherheit

Conseil ministériel de l'OSCE à Bâle en 2014. Sécurité

Erstrat – Premier Conseil

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 27.11.13 (ERSTRAT - PREMIER CONSEIL)

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 17.03.14 (ZWEITRAT - DEUXIÈME CONSEIL)

Glanzmann-Hunkeler Ida (CE, LU), für die Kommission: 2014 übernimmt die Schweiz nach 1996 zum zweiten Mal die Präsidentschaft der OSZE. Während dieser Zeit wird sie eng mit Serbien zusammenarbeiten, das die OSZE 2015 präsidieren wird.

Der Vorsteher des EDA, Bundesrat Burkhalter, wird die OSZE nächstes Jahr präsidieren. Deshalb wird er im Dezember 2014 die Aussenminister der anderen 56 OSZE-Länder zur Ministerratstagung nach Basel einladen. Die Ministerratstagung ist das zentrale Beschluss- und Leitungsgremium der OSZE. Der Bundesrat hat am 21. September 2012 beschlossen, dieses Treffen in Basel durchzuführen. Auch das Parlament der OSZE wird nächstes Jahr in der Schweiz tagen, und zwar vom 2. bis 5. Oktober. Diese Tagung wird in Genf stattfinden.

An der Ministerratstagung werden sich während zweier Tage Ministerinnen und Minister der Teilnehmerstaaten in Basel treffen. Zudem werden rund 1200 Delegierte der OSZE und zirka 200 Medienschaffende aus dem Ausland erwartet. Das setzt voraus, dass die Schweiz die Sicherheit gewährleisten kann. Um alle Sicherheitsmassnahmen umzusetzen, wird die Kantonspolizei Baselland durch zusätzliche Polizeikräfte verstärkt. Dabei wird auf das Konkordat über die polizeiliche Zusammenarbeit in der Nordwestschweiz zurückgegriffen. Zur weiteren Verstärkung der zivilen Kräfte hat der Kanton Basel-Stadt für die Gewährleistung der Sicherheit dieses Treffens den Bund um Unterstützung gebeten. Bei dieser Unterstützung handelt es sich um einen Assistenzdienst im Inland, der auf Artikel 67 des Militärgesetzes, "Assistenzdienst für zivile Behörden", beruht. Gemäss Artikel 70 Absatz 1 des Militärgesetzes ist der Bundesrat für das Aufgebot für diesen Einsatz zuständig. Weil dieser Einsatz aber mehr als 2000 Angehörige der Armee erfordert und insgesamt länger als drei Wochen dauert, müssen wir ihn in der Bundesversammlung genehmigen.

Die APK hat zu dieser Botschaft einen Mitbericht verfasst. Sie unterstützt es, dass die Schweiz mit dem Präsidium in der OSZE eine wichtige Rolle einnehmen, die OSZE in der Weiterentwicklung ihrer Ausrichtung effektiv unterstützen und somit auch den Prozess der Weiterentwicklung massgebend mitbestimmen kann. Die APK hat der vorliegenden Botschaft einstimmig zugestimmt und begrüsst es ganz besonders, dass sich die Schweiz bei den anzugehenden Reformen aktiv beteiligt.

Für die Schweiz ist dieser Anlass aber nicht nur politisch von Bedeutung, sondern er ist auch eine Gelegenheit, den Partnern in der OSZE ein positives Bild von unserem Land zu vermitteln und die Schweizer Diplomatie stärker ins Blickfeld der ausländischen Medien und der Schweizer Öffentlichkeit zu rücken.

Der Bundesrat hat – ohne Berücksichtigung der Sicherheitskosten – ein Budget von 10,77 Millionen Franken genehmigt. Das entsprechende Kreditbegehren wird dem Parlament im Rahmen des ordentlichen Voranschlags 2014 vorgelegt. Gemäss Schätzungen des Kantons Basel-Stadt werden sich die Kosten für den Einsatz der zivilen Sicherheitskräfte auf 5,4 Millionen Franken belaufen. Die Behörden des Kantons Basel-Stadt werden sich mit 2 Millionen Franken an den Kosten für die Sicherheitsmassnahmen beteiligen. Der Einsatz der Armee wird Zusatzkosten von maximal 2 Millionen Franken verursachen. Somit belaufen sich die finanziellen Aufwendungen des Bundes auf 5,4 Millionen Franken. Der entsprechende Kredit wird dem Parlament mit einer Nachmeldung als Ergänzung zur Botschaft für den Voranschlag 2014 vorgelegt.

Die Sicherheitspolitische Kommission liess sich anlässlich der Sitzung vom 4. November 2013 über die OSZE-Präsidentschaft und über die vorliegende Botschaft durch Bundesrat Burkhalter informieren. Sie hat mit 22 zu 0 Stimmen bei 1 Enthaltung diese Vorlage unterstützt, und wir bitten Sie, ihr heute hier im Parlament auch zuzustimmen.





Büchel Roland Rino (V, SG): Geschätzte Kollegin Glanzmann, Sie haben jetzt gut dargelegt, wie hoch die Sicherheitskosten sind. Es sind 30 Millionen Franken bei 57 Teilnehmerstaaten. Das macht pro Delegation eine halbe Million Franken oder bei 1200 Leuten 25 000 Franken pro Kopf. Die Personen sind zwischen ein paar Stunden und zwei Tagen in Basel anwesend. Haben Sie nicht auch den Eindruck, dass das ein bisschen viel ist?

Glanzmann-Hunkeler Ida (CE, LU), für die Kommission: Ich glaube, Sie haben jetzt falsche Zahlen erwähnt. Es sind 5,4 Millionen Franken für Sicherheitskosten, die wir genehmigen müssen.

Fridez Pierre-Alain (S, JU), pour la commission: En 2014, la Suisse présidera pour la seconde fois l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Cette importante organisation regroupe quasiment l'ensemble des pays de l'hémisphère nord, de Vancouver à Vladivostok. Ses 57 Etats membres correspondent à plus d'un milliard d'habitants.

L'OSCE vise le développement de la paix, la promotion de la démocratie et le maintien de la stabilité politico-militaire. Ses principaux domaines d'activités concernent la maîtrise des armements, la prévention et le règlement des conflits, la gestion des déchets dangereux, le développement d'une bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et

AB 2013 N 1841 / BO 2013 N 1841

plus globalement toutes les questions en rapport avec la sécurité.

Pour son année de présidence, la Suisse s'est fixé quelques objectifs: promouvoir la sécurité et la stabilité, notamment oeuvrer pour la réconciliation et restaurer le dialogue entre les communautés et pays dans les Balkans et dans le Caucase du Sud; améliorer les conditions de vie des individus à travers des engagements humanitaires, la gestion des catastrophes naturelles et la lutte contre les menaces du type terrorisme et criminalité; et tenter de renforcer la capacité d'action de l'OSCE, qui paraît souffrir d'un fonctionnement assez lourd.

Chaque année, le pays qui préside l'OSCE est chargé de l'organisation d'un Conseil ministériel, le plus important organe décisionnel de l'OSCE après le sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement. Ce conseil réunit pour l'essentiel les ministres des affaires étrangères des 57 Etats membres, quelque 1200 délégués des Etats participants, des représentants d'organisations non gouvernementales et d'organisations internationales et 200 journalistes.

En 2014, le Conseil ministériel se tiendra au mois de décembre à Bâle. L'organisation d'un tel sommet implique des mesures sécuritaires exceptionnelles, à la hauteur de l'événement. La responsabilité de la sécurité de ce sommet incombe au canton de Bâle-Ville, mais vu l'importance des moyens à mettre en oeuvre, la police bâloise sera renforcée par les corps de police des cantons voisins. Mais, les moyens civils n'étant pas suffisants, le canton de Bâle-Ville a fait appel à l'armée pour un appui selon le principe de subsidiarité.

Le Conseil fédéral a accepté l'engagement d'un effectif maximal de 5000 militaires en service d'appui au profit des autorités civiles dans le cadre des mesures de sécurité prises pendant la durée du Conseil ministériel de l'OSCE, pour une durée de huit jours au maximum, soit du 30 novembre au 7 décembre 2014.

Vu qu'il est prévu d'engager plus de 2000 soldats en service d'appui, conformément à l'article 70 alinéa 2 de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire, le Parlement doit se prononcer et donner son aval.

L'armée sera engagée dans les domaines de la protection des objets et des personnes, dans le transport aérien des personnes protégées en vertu du droit international, et dans la protection de l'espace aérien.

Cette manifestation importante générera des coûts à la charge de la Confédération en ce qui concerne la logistique et la sécurité. En commission, Monsieur le conseiller fédéral Burkhalter nous a rappelé les sommes en jeu: le Conseil fédéral a prévu un budget de 10,77 millions de francs pour la logistique. Ce montant figure dans le budget ordinaire de la Confédération. En ce qui concerne la sécurité et l'engagement des moyens civils, la police cantonale de Bâle-Ville estime les coûts à 5,4 millions de francs. Le canton hôte prendra en charge 2 millions de francs sur cette somme. Le solde sera à la charge de la Confédération, soit 3,4 millions de francs. L'engagement des forces aériennes pour la sécurité de l'espace aérien entraînera une dépense de deux millions de francs supplémentaires. Par contre, l'engagement de la troupe en service d'appui est considéré comme une opération blanche, car l'engagement financier ne dépassera pas notablement les coûts inhérents à un cours de répétition traditionnel. Donc au total les charges financières de la Confédération dans cette affaire devraient atteindre quelque 5,4 millions de francs.

Ces considérations sont faites à titre d'information, car ce sur quoi notre Parlement doit se prononcer aujourd'hui se limite à accepter l'engagement de plus de 2000 soldats en service d'appui, en l'occurrence 5000



militaires au maximum pour une durée de huit jours au maximum.

Notre commission vous recommande, par 21 voix contre 1, d'approuver le projet du Conseil fédéral.

Burkhalter Didier, conseiller fédéral: Il s'agit d'organiser le Conseil ministériel de l'OSCE. C'est une tâche inhérente à la présidence de l'OSCE, que nous allons prendre ces prochains jours et cela pour une année. Deux mots sur l'OSCE, très brièvement, pour vous dire que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe va largement au-delà de l'Europe, puisqu'elle concerne au fond tout l'hémisphère nord. Il y a 57 pays participants, c'est la plus grande organisation régionale de sécurité au monde. Elle a aussi, d'ailleurs, des pays partenaires en Afrique, en Asie et même jusqu'à l'Australie, qui est un pays partenaire de l'OSCE.

La Suisse a pris cette présidence dans le cadre d'une discussion liée à la potentielle présidence de la Serbie. La Suisse n'était pas candidate au départ, mais a trouvé cette solution, de prendre la présidence en 2014, en assurant la présidence à la Serbie en 2015, et en assurant également une transition, puisque la Suisse travaillera pendant ces deux années en lien avec la Serbie. La Suisse assurera également des fonctions comme celle du représentant spécial dans les Balkans occidentaux pendant les années 2014 et 2015.

La Suisse va prendre cette présidence dans quelques jours et elle a défini son programme, sa ligne. Pour le résumer en quelques mots, on peut dire qu'il y a un leitmotiv pour l'ensemble de l'année, qui consiste à dire que la Suisse va s'efforcer de construire une communauté de sécurité au service des individus; construire parce qu'il s'agira de jeter des ponts – notamment entre la sécurité eurasiennne et la sécurité euratlantique – mais on peut mentionner bien d'autres ponts, notamment dans le cadre des conflits gelés. La Suisse a également défini des valeurs, des objectifs et des priorités, que je ne reprendrai pas dans le détail, si ce n'est pour dire que, en effet, la région des Balkans et celle du Caucase du Sud seront certainement prioritaires, que le thème de la coordination en matière de prévention et d'action dans les catastrophes naturelles sera également prioritaire, tout comme la lutte contre le terrorisme. Il y aura de grandes conférences organisées par la Suisse, soit en Suisse soit à l'étranger, sur ces sujets. Le renforcement des capacités de médiation sera également un thème important, de même que l'intégration de la société civile dans l'ensemble de la question sécuritaire européenne, qui est une priorité pour la Suisse et que nous aurons la possibilité d'aborder dans le cadre de la présidence de l'OSCE.

Dans le cadre de l'intégration de la société civile, nous intégrerons d'ailleurs un groupe de 57 jeunes de chacun des 57 pays participants de l'OSCE, qui va suivre l'ensemble des travaux de la présidence suisse, donnera ses conclusions et son éventuel programme d'action précisément lors du Conseil ministériel de Bâle.

Revenons au Conseil ministériel de Bâle pour dire qu'il s'agit d'un événement d'une grande dimension réunissant, pendant deux jours, les ministres des affaires étrangères des 57 Etats participants et des Etats partenaires. Encore une fois, il s'agit de tout l'hémisphère nord; quatre membres du Conseil permanent sur cinq et même des pays partenaires très loin à la ronde, également de l'hémisphère sud. En plus des ministres, il y aura environ 1200 délégués des Etats participants.

Le Conseil fédéral a décidé depuis quelque temps que cette manifestation aurait lieu à Bâle. Nous avons inscrit les frais de sécurité en lien avec l'engagement de l'armée. Il y a également des frais liés à la logistique et au programme qui, eux, sont déjà inscrits dans le budget ordinaire.

Concernant les mesures de sécurité, sur le principe, c'est clairement le canton de Bâle-Ville qui est responsable de la sécurité de cette manifestation sur son territoire. Il a demandé l'engagement de forces de police d'autres cantons dans le cadre de la convention sur les engagements de police intercantonaux. Il a également demandé l'engagement de l'armée en service d'appui, ce qui est absolument indispensable pour une manifestation de cette importance et qui se fait donc, encore une fois, en complément avec ce que peut faire le canton par lui-même et grâce au concordat intercantonal. Concrètement, ce sont 5000 hommes au maximum qui pourront être engagés. C'est le même cadre que celui du World Economic Forum de Davos; même si dans ce cas, il n'y a pas 5000 mais 3500 hommes, le fonctionnement est le

AB 2013 N 1842 / BO 2013 N 1842

même: il y a une autorisation générale et après on verra quel dispositif exact s'inscrira dans ce cadre maximal. Concernant les coûts, j'aimerais répondre à la question de Monsieur Büchel. Il y a un coût global pour la sécurité, mais une partie de ce coût est incluse dans les dépenses ordinaires de l'armée pour un service ordinaire, que ce soit pour l'instruction ou pour les vols des avions des Forces aériennes; ces dépenses sont de toute façon prévues. Il est donc faux de parler d'un coût de 30 millions de francs pour le Conseil ministériel de l'OSCE à Bâle en 2014, car il faut déduire de la somme précitée les dépenses ordinaires de l'armée. Il reste un solde qui est un coût supplémentaire directement lié à cette manifestation. Sans entrer dans les détails, ce coût supplémentaire se monte à 7,4 millions de francs, mais le canton de Bâle-Ville prend 2 millions à sa



charge, ce qui laisse un solde de 5,4 millions à la charge de la Confédération, à prendre sur le budget du Département fédéral des affaires étrangères. Ceci a été intégré dans le budget 2014.

Je vous demande donc de soutenir ce projet.

Eintreten wird ohne Gegenantrag beschlossen

L'entrée en matière est décidée sans opposition

Bundesbeschluss über die Sicherheit anlässlich des OSZE-Ministerratstreffens 2014 in Basel
Arrêté fédéral relatif à la sécurité du Conseil ministériel de l'OSCE à Bâle en 2014

Detailberatung – Discussion par article

Titel und Ingress, Art. 1–3

Antrag der Kommission

Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

Titre et préambule, art. 1–3

Proposition de la commission

Adhérer au projet du Conseil fédéral

Angenommen – Adopté

Gesamtabstimmung – Vote sur l'ensemble

(namentlich – nominatif; 13.065/9650)

Für Annahme des Entwurfes ... 151 Stimmen

Dagegen ... 10 Stimmen

(5 Enthaltungen)